

Le mois de Ramadan

Un mois de culte qui témoigne de la perfection de l'islam

Aboû Fahîma Abd Ar-Rahmên AYAD

Nouvelle édition, 1438/2017, corrigée et augmentée

<http://kabyliesounna.com/?p=1072>



AU NOM D'ALLÂH, LE TOUT-MISÉRICORDIEUX, LE TRÈS-MISÉRICORDIEUX

Louange à Allâh, Il a fait que l'islam soit une religion de Savoir, d'adoration et de prédication. Il l'a édifié sur cinq piliers dont chacun renferme des enseignements et des pratiques, qui, tous, renseignent sur le fait que la religion musulmane est complète et parachevée. Allâh -à Lui la Magnificence- énonce *﴿Aujourd'hui, J'ai amené pour vous votre religion à son point de perfection ; J'ai accompli sur vous Mon bienfait et J'ai agréé l'islam pour vous comme religion﴾* El Mè'ida (La Table-Servie), v. 3.

En effet, en plus de l'Attestation de Foi, la Salât, la Zakât et du Hedj (Pèlerinage), qui sont **des cultes extrêmement bénéfiques et indispensables pour une vie équilibrée**, le jeûne du mois de Ramadan vient, lui aussi, renforcer cet énorme édifice qu'est l'islam.

Dans cet article, je ne vais pas étaler les innombrables bienfaits que procure le jeûne du mois de Ramadan, quoi que c'en soit un sujet bien intéressant qui a fait couler beaucoup d'encre, mais j'évoquerai, plutôt, au cher lecteur francophone les diverses et variées bonnes œuvres dont il est souhaitable de faire. Mais, avant d'aller dans le détail des choses, il convient de rappeler que durant ce mois béni, la pratique des

adorations est plus méritoire¹, étant donné sa nature qui diffère de celle des autres mois. Dans ce sens, l'éminent érudit, sa Bienfaisance le cheikh Ibn Bêz -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : *«... Il appartient alors au croyant de saisir cette occasion - qui est le fait qu'Allâh l'ait gratifié de vivre jusqu'à ce mois de Ramadhan- et ce par la précipitation à pratiquer les actes d'obéissance, et par aussi l'évitement des péchés et en faisant des efforts dans l'accomplissement de ce dont Allâh lui a prescrit, particulièrement les cinq salâts (prières), qui sont le pilier de l'islam, comme elles sont également les plus extrêmement importants devoirs après les deux Attestations. Il est donc obligatoire à tout musulman et musulmane de les préserver et de les accomplir dans leur temps prescrit, avec humilité (concentration) et en toute quiétude »* ².

De plus, Allâh -Exalté soit-Il- a fait que les signes de Sa Miséricorde y soient bien manifestes. Les hadiths ci-après dénotent, entre autres, quelques uns de ces signes. Le Messager d'Allâh -prière et salut sur lui- dit : *«Quand vient [le mois de] Ramadan, on ouvre les portes du Paradis, on ferme celles de l'Enfer et les diables seront enchaînés»*.³

Il a dit aussi -prière et salut d'Allâh sur lui- : *«Quiconque jeûne le mois de Ramadan avec foi et recherchant la Face d'Allâh et sa récompense, tous ses péchés antérieurs seront absouts (pardonnés)»*⁴. Beaucoup d'autres paroles prophétiques stipulent cet état de fait. Il y a ici un double enseignement à tirer : d'une part, cela montre l'immensité de la Miséricorde d'Allâh faite au musulman, et c'en est, d'autre part, un facteur qui devrait motiver ce dernier à augmenter le rythme de ses actes cultuels durant ce mois.

Cela dit, je citerai ci-dessous les différentes bonnes actions que l'on pourra accomplir selon leur importance et mérite. Celles dont l'avantage et l'utilité passent au-delà de leurs auteurs et atteignent d'autres personnes seront, bien évidemment, évoquées en priorité.

1/ Donner l'aumône

Notre Seigneur -Très Haut soit-Il- décrit les vertueux hommes en disant *«Et ils offrent la nourriture, malgré son amour, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier ; nous vous nourrissons uniquement pour l'amour d'Allâh, nous ne voulons de vous ni*

¹Qu'elles soient obligatoires ou surérogatoires. Le Prophète -sur lui le salut- dit : *« Le mois de Ramadan vous est venu, un mois béni, Allâh vous en a prescrit de le jeûner.»* Rapporté par An-Nacê'i, et par El Beyhaqî.

²*Le jeûne de Ramadan, clarification de son mérite et de quelques importants jugements qui échappent à certains gens*, de l'imam Ibn Bêz, disponible sur : <http://kabyliesounna.com/?p=247>

³Hadith rapporté par Mouslim, d'après Abou Houreyra -qu'Allâh l'agrée-.

⁴Hadith unanimement reconnu authentique.

récompense ni gratitude (disent-ils en eux-mêmes)» El Insên (L'Homme), v. 8-9.

Dans ce noble Verset, Allâh -Pureté à Lui- souligne que ces personnes charitables agissent sous l'effet de l'amour de leur Seigneur, recherchant, par ces actes, Son agrément et Sa satisfaction. La sincérité [*el ikhlâs*]⁵ avec laquelle ils embellissent leur esprit de libéralité, est une caractéristique que l'on trouve particulièrement chez le jeûneur, qui, lui aussi, **par la sincérité, pare son intention d'accomplir le jeûne de Ramadan**. De cet état d'être, notre Messager -prière et salut sur lui- nous dit : *«Allâh -Puissance et Majesté à Lui- dit : " Toute l'œuvre (bonne) que fait le fils d'Adam est pour lui-même sauf le jeûne, il est pour Moi et c'est Moi qui en donne la récompense"»*⁶. Cela parce que le musulman, lorsqu'il le pratique, ne s'attend pas que les gens le rétribuent ou le remercient. Bien au contraire, cette adoration étant discrète, toute l'intention doit être orientée vers Celui qui connaît le tréfonds des serviteurs ; ainsi ne recherche-t-on que Son agrément, à Lui Seul.

Par ailleurs, l'aumône est, distinctivement, l'une des obéissances privilégiées par le Prophète -sur lui le salut- durant ce mois de bienfaisance et de miséricorde. Le musulman se voit, ainsi, invité à prendre exemple de lui -salut soit sur lui-. Son cousin et compagnon ʿAbd Allâh Ibn ʿAbbâs -qu'Allâh l'agrée- décrit le comportement du Prophète -prière et salut sur lui- lors de ses rencontres avec l'Ange Djibrîl (Gabriel) -salut soit sur lui- pendant les nuits de Ramadan en disant : *«Le Messager d'Allâh était l'homme le plus généreux. C'était au mois de Ramadan quand il rencontrait Djibrîl, qu'il était généreux davantage. Or Djibrîl le rencontrait à chaque nuit de Ramadan et lui faisait étudier le Qour'ân. Certainement, le Messager d'Allâh -prière et salut sur lui-, quand Djibrîl le rencontrait, était plus généreux à dispenser le bien que le vent qui souffle sans arrêt»*⁷.

Il est également des aspects de charité les plus distingués durant ce mois, le fait de nourrir les jeûneurs, de les inviter à rompre leur jeûne et à manger. Cet acte fait en plus partie des pratiques qui consolident les relations interpersonnelles des croyants, augmentent le sentiment d'amour et d'entraide entre eux, et, encouragent, aussi, les personnes indigentes à se raffermir dans l'adoration et l'obéissance. Le Messager -prière et salut d'Allâh sur lui-, afin de motiver et d'inciter les musulmans à ce genre d'actions, affirme : *«Celui qui assure à un jeûneur son repas de rupture du jeûne, aura le même salaire que lui sans toutefois rien diminuer du salaire du jeûneur»*⁸.

2/ Accomplir la Salât nocturne [Qiyâm Al-Leyl]

Parmi également les œuvres souhaitables pendant le mois de Ramadan, la célébration de la salât de la nuit. Toujours dans le but d'inciter au bien, le Prophète -prière et salut d'Allâh sur lui- à dit : *«Celui qui veille à pratiquer la salât des nuits de*

⁵ Lire au sujet de la sincérité, notre article *La sincérité, l'essence des œuvres pieuses*, disponible sur: <http://kabyliesounna.com/?p=125>

⁶ Hadith unanimement reconnu authentique.

⁷ Hadith unanimement reconnu authentique.

⁸ Hadith authentique rapporté par At-Tirmidhî, An-Nacê'î et Ibn Médja.

*Ramadan avec foi et recherchant la Face d'Allâh et sa récompense, tous ses péchés antérieurs seront absouts (pardonnés)*⁹. De même, dans des versets révélés au sujet de la salât de la nuit, notre Seigneur -Exalté soit-Il- fait l'éloge des croyants qui s'y attachent, préfèrent rester éveillés priant Allâh que de s'abandonner à la douceur du sommeil ! Allâh -Pureté à Lui- évoque ces gens par ces mots *«Ceux qui passent les nuits prosternés et debout devant leur Seigneur ; ceux qui disent : « Seigneur, écarte de nous le supplice de l'Enfer». Car son supplice est permanent.»* El Fourqân (Le Discernement), v. 64; et Il a aussi dit d'eux *«Ceux dont les flancs s'arrachent à leurs lits pour invoquer leur Seigneur, par crainte et espoir ; et qui donnent en aumône une partie de ce que Nous leur avons accordé»* As-Sedjda (La Prosternation), v. 16.

Remarquons que dans le dernier verset, Allâh -Très Haut soit-Il- a évoqué deux adorations rassemblées dans un même contexte. Il s'agit de l'aumône et la prière. Cela fait partie des œuvres qui accroissent, par des degrés multipliés, le salaire des pratiquants. Dans le hadith ci-après, Le Prophète -salut soit sur lui- cite ces deux œuvres (l'aumône et le Qiyâm) tout en mentionnant la récompense de celles-ci ; il dit -sur lui le salut- *«Il y a dans le Paradis des chambres transparentes». On lui dit : "Pour qui seront-elles, ô Messager d'Allâh"? «Pour celui qui dit du bien, donne à manger, jeûne fréquemment, et pratique la salât de la nuit alors que les gens dorment». Dit-il*¹⁰.

3/ Lire le Qour'ên

Le musulman sait que le Noble Qour'ên est descendu au mois de Ramadan ; Le Très Haut dit *«Le mois de Ramadan au cours duquel le Qour'ên a été descendu comme guide pour les gens»* El Baqara (La Vache), v. 185. Cela souligne l'importance de lire la Parole divine durant cette période. En effet, ce fut l'attitude du Prophète -prière et salut d'Allâh sur lui- qui étudiait le Qour'ên en la présence de l'Ange Djibrîl, ce qui constitue, par ailleurs, un facteur qui encouragera le croyant d'être plus actif dans la pratique des œuvres de piété. La parole de ʿAbd Allâh Ibn ʿAbbâs -qu'Allâh l'agrée, citée précédemment¹¹ notifie clairement cela. Aussi, s'adonner à la récitation du Qour'ên pendant ce mois était la conduite bien distincte des pieux prédécesseurs [As-Sèlêf As-Sâlih] ¹². Ainsi, on a attribué à l'Imam Mèlik -qu'Allâh lui fasse miséricorde- que quand le mois de Ramadan arrivait, il fermait tous ses livres, prenait son

⁹Unanimement reconnu authentique.

¹⁰Rapporté par Aḥmed et Ibn Ḥibbân.

¹¹Revoir la citation 7.

¹²Pour le sujet des pieux prédécesseurs, lire nos travaux *'Abd El Hamid Ibn Badis, un imam de guidée, de science et de réforme*, sur: <http://kabyliesounna.com/?p=554> ; *Le suivi des pieux prédécesseurs, une voie qui mène à la vraie réforme et au Salut*, sur: <http://www.tasfiatarbia.org/vb/showthread.php?t=16093&highlight=suivi+pieux+pr%E9d%E9cesseurs>; *Définition de la Salafiyya ou de la voie salafie*, sur: <http://kabyliesounna.com/?p=189>, et *Tenir fermement à la voie salafie*, sur: <http://kabyliesounna.com/?p=186>

Moushaf (exemplaire du Qour'ên), et refusait de donner des fetwas ou de répondre aux questions des gens ; il disait : « *Voilà le mois de Ramadan, le mois du Qour'ên* », et il restait dans la mosquée jusqu'à la fin du mois de Ramadan. De même, ce fut aussi le comportement de l'imam Aḥmed -qu'Allâh lui fasse miséricorde- et de beaucoup d'autres savants et adorateurs. Enfin, le Prophète -sur lui le salut- dit : « *Lisez le Qour'ên, car le Jour de la Résurrection il intercédera à ses partisans (ceux qui le lisent et le pratiquent)* »¹³.

4/ Rappeler fréquemment Allâh, Lui demander pardon et L'invoquer

Tous ces actes sont des plus importants auxquels le croyant doit fortement tenir en tout temps. Or, un intérêt tout particulier devrait distinguer ce mois d'adoration. Reliant les différentes œuvres au jeûne, Le Seigneur de l'Univers -à Lui la Gloire- dit « *... ceux et celles qui observent le jeûne, (...) ceux et celles qui invoquent souvent Allâh : à tous, Allâh a préparé un pardon et une énorme récompense* » El Aḥzêb (Les Coalisés), v. 35; et Il dit aussi -qu'Il soit Loué- « *... et ceux qui implorent pardon (d'Allâh) juste avant l'aube* » El ʿImrân (La Famille d'Imran), v. 17.

En outre, Allâh -Très-Haut soit-Il- a promis à ses croyants serviteurs d'exaucer leurs prières. Ainsi, dans la sourate El Baqara (La Vache), après avoir énoncé les versets qui prescrivent le jeûne du mois de Ramadan, Il a affirmé qu'Il réalise les invocations de ceux qui L'invoquent en disant « *Et quand Mes serviteurs t'interroge à Mon sujet, [qu'ils sachent que] Je suis tout proche : Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie* » El Baqara (La Vache), v. 186. Des hadiths viennent aussi étayer ce sens, notamment son dire -prière et salut d'Allâh sur lui- : « *Certes, durant le mois de Ramadan, Allâh délivre des gens du Feu chaque jour et chaque nuit ; et certainement chaque musulman a une invocation à en faire, celle-ci lui sera exaucée* »¹⁴.

Enfin, il existe beaucoup d'autres pratiques que le musulman ne devrait pas négliger durant ce mois béni, tel que le fait d'observer la nuit du destin¹⁵, d'accomplir la ʿOumra, de faire l'*I'tikêf*¹⁶, etc. Le cher frère lecteur doit accorder plus d'attention à son adoration pendant ce mois, et c'est auprès d'Allâh que nous recherchons aide et réussite. Et, notre dernière invocation est : « *Louanges à Allâh, le Seigneur de l'Univers* ».

¹³Rapporté par Mouslim, d'après Aboû Oumêma -qu'Allâh l'agrée-.

¹⁴ Recueilli par El Hêkim.

¹⁵Lire à ce sujet *Mise en exergue du mérite de Leylet El Qadr (la nuit du destin ou du mérite)*, du cheikh El Fewzên, traduction de notre frère Zahir Az-Zwêwî, disponible sur: <http://kabyliesounna.com/?p=399>

¹⁶Lire à ce sujet notre traduction *El I'tikêf, la retraite culturelle*, de l'imam El Elbênî, disponible sur: <http://kabyliesounna.com/?p=253>